

Revue de Presse Priartem

Mot clef : Priartem
Période : 16 juin au 23 juin 2008

Des mobiles, pas encore de crime

Catherine Maussion
20 Juin 2008
Libération

Comme s'il fallait encore attiser le feu ! Mercredi soir, l'Académie de médecine, l'instance pas forcément la plus affûtée sur les questions de nocivité du mobile, a gîlé d'une phrase l'appel à la prudence signé par une vingtaine de cancérologues, qualifiant de "démagogique" le rappel, en dix conseils, du principe de précaution. Sans doute les académiciens étaient-ils irrités par l'initiateur de l'appel, le professeur de psychiatrie David Servan-Schreiber, personnage hypermédiatique et pas très en cour du côté de la médecine institutionnelle. Les questions et les peurs qui montent autour du risque potentiel des champs électromagnétiques "n'ont pas besoin qu'on débâte à coup de propos caricaturaux, mais réclament une attention dépassionnée", plaide-t-on du côté des opérateurs mobiles.

Bain d'ondes. Que sait-on exactement des ondes et des risques que fait courir à l'utilisateur un mobile collé à l'oreille en permanence ? Suffisamment pour s'entourer de précautions. Ainsi, l'Afsset (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail) s'est aussitôt affichée au côté des cancérologues : "Ce qu'ils recommandent dans leur appel, c'est précisément les conseils que nous donnions aux utilisateurs de mobiles il y a trois ans !", s'exclame Gérard Lasfargues, médecin et chef du département des expertises à l'Afsset. L'appel des cancérologues ravit surtout les associations militant depuis longtemps pour un maximum de précautions.

Depuis plusieurs mois, la crainte suscitée par les mobiles gagne les installations wi-fi. Ce ne sont pas les puissances d'émission qui sont directement mises en cause, mais les maux qu'elles font subir à quelques salariés hypersensibles. A Paris, quatre bibliothèques ont débranché leurs bornes, à la suite de désagréments déclarés par quelques employés (maux de tête, nausées, démangeaisons...). Ils sont soutenus par un syndicat, le Supap-FSU, et épaulés par **Priartem et Agir pour l'environnement**, deux associations en pointe sur la dénonciation du bain d'ondes dans lequel les citoyens sont plongés.

Hypersensibilité. Il y a un mois, la bibliothèque Sainte-Geneviève a éteint ses antennes à son tour. Son directeur a fermé la connexion sans fil après qu'un salarié a menacé de faire jouer "son droit de retrait". A Paris, la TGB (Très Grande Bibliothèque), quant à elle, recule sur son projet de wi-fi sur le quartier Tolbiac et se rabat sur des connexions filaires. Un mode d'accès à Internet qu'elle juge finalement plus commode que les bornes.

A Sante Fe, aux Etats Unis, un collectif d'électro-hypersensibles vient de déposer une plainte. Le fait d'imposer les rayonnements wi-fi, plaident-ils, constitue une violation de l'American with Disabilities Act, en les privant de l'accès à certains lieux publics. Wi-fi ou mobiles, les connexions sans fils sont en train de développer un climat de psychose.

Alors que l'inquiétude grandit sur les risques induits par le portable, passage en

revue des principales interrogations

Catherine maussion

20 Juin 2008

Libération

Que disent les travaux scientifiques ?

Il y a l'étude qui fait peur, mise en avant Robin des toits. Elle a été publiée en août et fait partie d'un ensemble de travaux, baptisé BioInitiative. Que dit-elle ? L'usage d'un mobile depuis au moins dix ans augmente le risque de neurinome (cancer du nerf optique) de 30 % lorsque le téléphone est mis tantôt à une oreille tantôt à l'autre et de 240 %, quand il est utilisé plutôt d'un seul côté. A l'Afsset (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), Gérard Lasfargues, chef du département des expertises en santé-environnement, resitue BioInitiative dans son contexte : "C'est une compilation de points de vue et d'articles scientifiques" et "en aucun cas une expertise collective indépendante." Quant au lien entre mobile et tumeur, "l'étude n'a pas la puissance statistique nécessaire pour trancher de façon définitive". Gérard Lasfargues invite à patienter. L'étude Interphone, menée dans treize pays, décortiquera les expositions subies par 6 500 à 7 000 personnes ayant développé des tumeurs. Mais, promise "pour fin 2008", elle pourrait glisser "début 2009".

De quoi souffrent les hypersensibles ?

Maux de tête, douleurs articulaires, difficultés de concentration. L'affaire des bibliothèques de la Ville de Paris a mis ces symptômes sous le feu de la rampe. Un coupable a été désigné : le champ électromagnétique dégagé par les bornes wi-fi. En France, le phénomène, compliqué, n'a pas encore retenu beaucoup d'attention même si des expérimentations ont eu lieu : on met ensemble dans une pièce des électrosensibles déclarés et d'autres non. Et on les soumet à des champs par intermittence. Gérard Lasfargues est formel : "Aucune relation de cause à effet n'a été établie." Mais ce n'est pas une raison pour ne pas "prendre en compte ces souffrances", ajoute-t-il. En Suède, le handicap est reconnu et indemnisé. 300 000 citoyens sont ainsi recensés.

Faut-il mettre le wi-fi et le mobile dans le même panier ?

Pour le wi-fi, on n'a pas encore montré d'effets sanitaires. "Tout est affaire d'exposition et elle est liée à la distance", explique Olivier Merckel, physicien et spécialiste de ces questions à l'Afsset. Or, on est rarement collé à quelques centimètres d'une borne wi-fi. Ce n'est pas le cas du mobile porté à l'oreille. Élément supplémentaire, une borne wi-fi ne dépasse pas 100 milliwatts. Alors qu'un portable émet par pics, jusqu'à 2 watts. On comprend mieux la pertinence du message rappelé par les cancérologues : utiliser le kit mains libres. Les associations **Priartem** (1) ou Robin des toits font une autre suggestion : diminuer les puissances des antennes, quitte à les multiplier sur le territoire ! "C'est effectivement une solution", réplique-t-on à l'Afsset. Inutile de dire qu'elle fait sortir de ses gonds l'Association française des opérateurs mobiles : "On a déjà 47 000 antennes !" Mais il y a plus économique et moins inesthétique : choisir un mobile à faible DAS (débit d'absorption spécifique, lire ci-dessous). Sauf que "les DAS sont mesurées à puissance émise maximale et dans des larbos", tempère Olivier Merckel.

Faut-il avoir peur des antennes ?

C'est une autre affaire. Entre en scène une autre mesure, celle du champ électromagnétique dans lequel nous baignons tous (télévision, radio FM, mobile...). Cette

valeur inquiète ceux qui vivent sous les antennes. Les tenants du principe de précaution, lors du Grenelle de l'environnement, ont plaidé une exposition maximale (sitôt qu'on est à quelques mètres d'une antenne) de 1 volt par mètre (2). A Valence, sur le campus universitaire, le champ a été limité à cette valeur-là. En Toscane, des élus ont fait plus fort encore et imposé moins de 0,5 volt par mètre. Mais Silvio Berlusconi est passé par là et il a interdit aux autorités locales de fixer des seuils. Toute la péninsule est donc revenue à 6 volts par mètre. Alors pourquoi la France a-t-elle fixé des seuils dix fois plus élevés (3) ? "Nous avons choisi, en France, de nous caler sur une recommandation européenne de 1999", explique l'Afsset. En termes plus explicites : "On a décidé de se protéger contre les seuls effets instantanés et avérés des rayonnements." Etienne Cendrier ironise : "Cela évite de cuire sous les antennes."

(1) Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile.(2) Pour les fréquences allant de 850 Mhz à 6,5 Ghz, et donc incluant wi-fi et wimax.(3) Soit entre 41 volts par mètre (pour les antennes mobiles émettant sur du 900 Mhz) et 61 volts pour les antennes 3 G (2,1 Ghz).

Fil IT-Business : Microsoft-Windows Live Search, Yahoo-Asie, Dell Europe-Certification, Bull- CSB Consulting, Dailymotion, Mobile-Europe, Santé-Mobile

17 Juin 2008

VNUNet France

Copyright 2008 Net Media Europe All Rights Reserved

Santé et mobile : appel des scientifiques de renom et de deux associations

Les associations **Priartem et Agir pour l'environnement** soutiennent l'appel des vingt scientifiques réputés (la plupart sont des cancérologues). Elles demandent aux pouvoirs publics de prendre des mesures de précaution pour limiter les risques du portable, notamment chez les jeunes. Selon les signataires qui se sont exprimés dans la dernière édition du Journal du Dimanche, on se trouve actuellement "dans la même situation qu'il y a cinquante ans pour l'amiante et le tabac."

Téléphones mobiles : vingt scientifiques appellent à la prudence

Par Hélène Puel

16 Juin 2008

Les Actualités de 01Net

Tous droits réservés (c) 2008 Internext

Réuni autour de David Servan-Schreiber, auteur d'« Anticancer », un collectif de scientifiques tente de sensibiliser la population aux dangers sanitaires liés à l'utilisation excessive des portables.

Les 55 millions d'abonnés au téléphone portable en France courent-ils un danger ? Le risque est suffisant pour que vingt scientifiques, dont d'imminents cancérologues français et étrangers, lancent un appel à la prudence quant à l'utilisation excessive des mobiles. L'exposition à leurs ondes favoriserait à long terme le développement de cancers.

Plus précisément, « les études les plus récentes, qui incluent des utilisations de téléphones portables pendant plus de dix ans, montrent une association probable avec certaines tumeurs bénignes (neurinomes du nerf acoustique) et certains cancers du cerveau, plus marquée du côté d'utilisation de l'appareil », assèment les signataires, réunis autour du psychiatre David Servan-Schreiber, auteur d'Anticancer (1). Parmi eux, on compte le professeur Henri Pujol, ancien président de la Ligue nationale contre le cancer. Le collectif publie également une liste de dix recommandations destinées à limiter

les risques liés à l'utilisation des téléphones mobiles.

Depuis plusieurs années déjà, diverses études tendent à démontrer la nocivité possible de ces appareils sur la santé. En France, en début d'année, l'université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand avait démontré des réactions de stress sur des plants de tomates exposés aux ondes des téléphones portables. Un rapport américain publié en 2007 va plus loin (le Rapport BioInitiative, qui compile les résultats de plus de 1 500 études). Il affirme que l'utilisation excessive des mobiles augmenterait le risque de leucémie chez l'enfant, ainsi que le développement de troubles neurologiques comme la maladie d'Alzheimer. Des études que les opérateurs et équipementiers remettent en cause pour leur manque de rigueur.

« Rien de nouveau sur le plan scientifique »

Du côté de l'Association française des opérateurs mobiles (Afom), on minimise l'impact de l'initiative de ce collectif de scientifiques. « Cet appel se base sur des études existantes et n'introduit rien de nouveau sur le plan scientifique. » Les opérateurs se retranchent derrière la position du ministère de la Santé, lequel concluait en ce début d'année 2008 : « Aucune preuve scientifique ne permet aujourd'hui de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants. » Le ministère a pourtant opté pour le principe de précaution et a notamment recommandé aux parents de ne pas exposer leurs enfants aux ondes de ces téléphones.

Aujourd'hui, les signataires vont bien plus loin que leur autorité de tutelle. Et évoquent un possible risque sanitaire. « Nous sommes aujourd'hui dans la même situation qu'il y a cinquante ans pour l'amiante et le tabac », expose au Journal du dimanche, Thierry Bouillet, cancérologue, directeur de l'Institut de radiothérapie du Centre hospitalier universitaire Avicenne, à Bobigny.

Une comparaison que rejette l'Afom : « Au niveau des risques sanitaires, tabac et téléphonie mobile n'ont rien à voir. Il s'agit pour le tabac d'un risque quasi épidémiologique, alors que pour l'utilisation du portable, le ministère de la Santé reconnaît la possibilité d'un risque dit faible. »

L'étude Interphone menée par 13 pays européens pourrait permettre de trancher. Ses résultats définitifs, qui sont attendus depuis plus de deux ans, pourraient être publiés d'ici à la fin de l'année. L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, saisie par la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, devrait également remettre ses conclusions « sur les risques liés à l'exposition aux radiofréquences ».

Ses précédents rapports avaient conclu, en 2003 et 2005, au faible danger des téléphones portables et à l'absence de nocivité des antennes relais. Plus localement, le Conseil de Paris a annoncé ce lundi 16 juin qu'il allait commander une étude comparative pour « limiter les risques sanitaires éventuels liés à l'exposition du Wi-Fi », notamment déployé dans les bibliothèques de la Capitale.

Dix recommandations pour un usage raisonné

Mais, pour les signataires, il n'est plus temps d'attendre les conclusions de nouveaux rapports. « Nous avons assez d'informations pour recommander aux personnes d'utiliser avec modération et en prenant le plus de précautions possibles leurs portables », confiait ce lundi matin au micro de Jean-Jacques Bourdin sur RMC (2), Annie Sasco, directrice de l'équipe d'épidémiologie pour la prévention du cancer à l'Inserm de Bordeaux.

Ecouter les interviews de Annie Sasco.

Les signataires de l'appel ont émis dix recommandations, disponibles sur le site de David Servan-Schreiber. Certaines sont de bons sens, comme « l'utilisation d'un kit Bluetooth ». D'autres radicales : « ne pas laisser les enfants de moins de 12 ans utiliser un mobile sauf en cas d'urgence ; communiquer par SMS plutôt que par la voix ». Voire difficilement applicables : « rester à plus d'un mètre d'une personne en communication », etc.

Pour l'Afom, toutes les précautions nécessaires sont déjà prises : « Nous fournissons depuis 2002 des oreillettes dans tous les packs de mobiles et avons mis au point une plaquette d'informations diffusée en ligne et dans nos points de vente. » Pour l'heure, ces conseils ne sont pas encore diffusés directement dans tous les packs des opérateurs. « Nous sommes en train de mettre en place cette mesure », assure-t-on à l'organisme.

Deux associations, **Priartem et Agir pour l'environnement**, ont profité de cet appel pour redemander l'interdiction de la commercialisation de téléphones portables spécifiques aux enfants.

Ecouter l'interview de Stephen Kerckhove, délégué général de « Agir pour l'environnement »

(1) Editions Robert Laffont (2007)

(2) RMC est une radio du groupe Nextradio TV, maison mère de 01net.